

Remarques sur le développement technologique et formation du travailleur

Jacques Saint-Laurent

Volume 19, Number 1, January 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021374ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021374ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Saint-Laurent, J. (1964). Remarques sur le développement technologique et formation du travailleur. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 19(1), 94–97. <https://doi.org/10.7202/1021374ar>

Article abstract

Quand, mon collègue M. Cardin, parle des principales manifestations des développements technologiques, il en signale l'évolution en passant de la phase mécanisation à celle de continuité dans le processus de production pour en arriver à celle du contrôle complètement automatique.

COMMENTAIRES

Remarques sur le développement technologique et formation du travailleur¹

JACQUES SAINT-LAURENT

Quand, mon collègue M. Cardin, parle des principales manifestations des développements technologiques, il en signale l'évolution en passant de la phase mécanisation à celle de continuité dans le processus de production pour en arriver à celle du contrôle complètement automatique.

A ce sujet, je voudrais d'abord signaler une caractéristique qui me semble propre à notre époque (disons celle qui a débuté il y a une quinzaine d'années): c'est la façon « concurrente » dont se produisent ces différents types de développements technologiques, ce qui ajoute à la violence de leurs conséquences. En effet, il faut bien réaliser que ce ne sont pas là des manifestations qui se remplacent l'une l'autre: mais des manifestations qui s'ajoutent l'une à l'autre. Et c'est évidemment pour l'époque la plus proche de nous que ce phénomène apparaît de façon plus marquée.

En second lieu, je crois bien qu'il faut ajouter aux principales manifestations soulignées par Monsieur Cardin, un certain nombre d'autres — qui, elles aussi, sont concurrentes.

Je songe, par exemple, aux techniques d'analyse, plus ou moins nouvelles, qui facilitent la connaissance de la combinaison optimum des facteurs de production et ce, à l'intérieur d'une technique donnée i.e. pour la même fonction de production. Quand on fait de la théorie, on procède souvent comme si cette combinaison était connue et réalisée: en pratique, c'est encore loin de l'être. Cependant la généralisation de l'utilisation des études de temps et mouvements en facilite beaucoup la réalisation avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'économie des facteurs de production, plus particulièrement du facteur travail. De plus, ce type d'analyse ne se situe plus exclusivement chez les collets bleus, mais atteint présentement les collets blancs² suivant en cela d'ailleurs les progrès de l'automatisation³. Le chronomètre et la caméra sont peut-être moins spectaculaires que certains processus de production automatisés mais ils restent des éléments importants de la

(1) Voir l'article de J.-R. Cardin page 3

(2) *Eastman Kokak & Chese Manhattan Bank*, Upjohns Institute Bulletin.

(3) Voir Bulletin du CERP, janv.-mars '63, *L'Enseignement automatisé*, J. Leplat.

technique moderne en cours d'application avec ce que cela peut impliquer de drastique dans l'économie du facteur travail.

Il faudrait peut-être signaler aussi comme manifestation de développement technologique la consolidation des entreprises, permise par l'amélioration générale dans les systèmes de transport et de communication, qui permet à ces dernières soit d'atteindre leur grosseur optimum, soit d'en porter plus loin la limite avec tout ce que cela suppose encore d'économie de facteurs.

Il me semble que les trois phénomènes que je viens de signaler affectent directement les formes actuelles du progrès technique.

C'est en relation avec ces formes de progrès technique que M. Cardin parle de la formation des travailleurs. Il parle de cette formation qui facilite l'adaptation du travailleur à de nouvelles techniques de production. Mais il y a aussi cette formation qui lui faciliterait l'adaptation comme citoyen à une *société* nouvelle qui change si rapidement en dedans même d'une demie génération.

Le progrès social en général, (pas celui d'une société « figée » mais celui d'une société qui accepte des changements structurels) pour qu'il se réalise pleinement, pour qu'on en épuise toutes les possibilités exige des ajustements au niveau de la formation du travail comme citoyen tout autant qu'au niveau du travailleur comme travailleur.

Le décalage dont parle Durkheim entre le progrès technique et l'organisation sociale, naît du manque de formation qui permettrait, cette fois, non pas de s'ajuster à de nouvelles relations travailleurs-machines, mais à de nouvelles relations entre le travailleur et la société. Le manque de formation dans ce domaine conduit à un blocage coûteux. (Dans le domaine de l'éducation, par exemple, son universalisation nécessite des changements dans l'assiette fiscale et administrative: que de difficultés doit-on surmonter pour y arriver!)

Ce blocage d'ailleurs naît d'une certaine illusion qu'on entretient à l'égard de la formation des travailleurs. Il ne suffit pas d'inviter tout le monde à acquérir une éducation supérieure pour qu'on ait par là l'assurance qu'il sera occupé pendant le temps où il fera partie de la population active. Il faudra aussi habituer les gens à une société où tout le monde ne travaillera pas — mais où tout le monde devra quand même vivre.

Dans une économie où tous les travailleurs participent à la production, le mécanisme de production est aussi un mécanisme de distribution plus ou moins satisfaisant: il suffit d'un emploi pour s'assurer des titres sur le P.N.B. Dans une économie où la participation du travail à la production est de moins en moins requise, il faut songer à d'autres

mécanismes de distribution. On vit d'ailleurs dans ce type d'économie que, par anachronisme, on continue d'appeler capitaliste.

Au fond, le progrès technique exige peut-être davantage une politique visant à faciliter le changement dans les structures sociales (institutions et façon de penser) qu'une politique visant à assurer le plein emploi, un plein emploi qui n'a de sens que dans la mesure où le mot se vide graduellement de son contenu.

Je ne crois pas que « seule une politique planifiée en matière de reconversion professionnelle peut aider à sortir du marasme de l'économie ». (V. texte de M. Cardin).

La solution au problème de ré-adaptation professionnelle n'est une solution qu'à un seul des problèmes posés au travailleur par les changements technologiques. Car il y a aussi le problème du travailleur non-utilisé et que les nouvelles fonctions de production rendent de moins en moins utilisable.

A mon avis, on a tendance à sous-estimer l'acuité de ce problème. Et pourtant, que l'éducation ne soit pas une garantie d'emploi, cela crève souvent les yeux. Il est vrai que la diminution dans l'utilisation du facteur travail est parfois voilée par une augmentation de la demande, elle-même souvent parfaitement étrangère au changement technologique. Mais en fait, si l'une était liée à l'autre, il n'y aurait pas de problème.

Il est vrai que l'augmentation de la demande a été parfois liée aux changements technologiques car dans certaines circonstances, les changements technologiques provoquent un déplacement de la fonction de coût portant ainsi l'équilibre nouveau à un point qui correspond à un volume de production plus considérable. Mais il n'en n'est pas toujours ainsi. Des changements technologiques ne correspondent pas toujours à un déplacement de la fonction de coût. Dans ces circonstances le volume de production demeure le même et on assiste à une réduction dans la demande du facteur travail.

Il peut en être ainsi pour au moins deux raisons. Tout d'abord, dans la mesure où les dirigeants d'entreprise prévoient des augmentations dans le coût de la main-d'oeuvre, ils ont tendance à utiliser davantage de capital que ne le commanderait la situation actuelle des coûts relatifs.

Ensuite, s'il existe, plusieurs combinaisons optimum de facteurs de production, ils choisiront de préférence celles qui impliquent l'utilisation de plus de capital ⁴ et moins de travail, puisqu'ils possèdent les premiers et non les derniers, et que ce sont eux — et non les travailleurs — qui décident des techniques de production.

(4) A.E.R., sept. '63, M. Kurtz et S. Maurre. *Capital Labor Substitution in Metal Machining*.

De fait, ce n'est que récemment que l'on s'est éveillé à la *persistance* d'un chômage qui devient inquiétant dans les structures sociales actuelles (ce qui implique qu'il ne le serait pas dans d'autres) et qui a été amorcé par les innovations des années '45 à '60 et qui dure depuis 1957, aux Etats-Unis et ailleurs.

Même aujourd'hui les économistes sont beaucoup plus préoccupés par la croissance économique qui menace de devenir leur « religion » des années '60 que par le phénomène de chômage permanent. On n'a qu'à regarder l'importance que l'on donne à l'un et à l'autre dans la littérature courante pour s'en rendre compte.

Ce sont toutes ces raisons qui me portent à croire que la formation des travailleurs ou la politique de plein-emploi sont insuffisantes ou illusoire comme moyens de nous sortir d'une situation où le progrès économique qui se traduit dans une augmentation du PNB s'accompagne d'un chômage croissant, bloquant ainsi le progrès social.

Ce sont toutes ces raisons qui me portent à croire que le progrès social dépend beaucoup plus de la rapidité avec laquelle on facilitera à la population l'acceptation de nouvelles relations sociales que la rapidité avec laquelle on formulera de nouvelles politiques économiques sans se préoccuper de la ré-adaptation sociale.

RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE DE CONVENTIONS COLLECTIVES

Félix Quinet

Il y a deux ans, je présentais dans cette revue un article concernant la préparation d'un code d'analyse de conventions collectives de travail. L'an passé, il m'était donné, dans un second article, d'exposer et d'illustrer à l'aide d'exemples concrets la façon dont le code était utilisé à la Section des Conventions collectives du ministère fédéral du Travail, pour préparer une étude de conventions collectives en vigueur dans l'industrie manufacturière du Canada (1962).

L'étude en question est maintenant terminée. Le ministère fédéral du Travail en a publié les résultats, résultats qui ont déjà suscité un vif et très large intérêt dans les milieux du travail, du patronat ainsi que dans les milieux administratifs. L'envergure de l'étude ainsi que les méthodes qui ont été suivies pour la préparer ont été exposées dans ma communication précédente. Il suffira de rappeler ici que l'analyse, dans sa version finale, englobe un total de 361 établissements et de 274,660 travailleurs « hors bureau » de l'industrie manufacturière du

QUINET, Félix, M.A., Direction de l'Économique et des Recherches Ministère du Travail du Canada. Chargé de cours en relations industrielles à l'Université d'Ottawa.